

Assemblée Générale des *Ailes du désir*
Samedi 06 mai 2017
14h-18h / La Fémis (Paris 18^e)

11 adhérents présents + 5 pouvoirs

Membres du CA sortant excusés : Barbara GOMBIN, Annabel LANIER, Guy MAGEN, Dolorès PIGEON

1^{ère} PARTIE : CONFÉRENCE « CHARULATA DANS SES CONTEXTES »

Conférence de Philippe Benoit, maître de conférence à l'INALCO

Une prise de notes de cette intervention est consultable sur le site des *Ailes du désir*, dans la rubrique consacrée aux ressources sur les films au programme :

<https://ailesdudesir.fr/?Ressources-sur-les-films-au-programme-limitatif>

2^{ème} PARTIE : INTERVENTION DE RENAUD FERREIRA, IGN Lettres Cinéma

Obligation d'une éducation artistique et culturelle sur l'ensemble de la scolarité (1^e degré, collège, lycée) : PEAC (parcours d'éducation artistique et culturel) que doit suivre chaque élève. Le PEAC s'est mis en place seulement depuis la rentrée 2016 : on n'en sent pas encore les effets.

- Parcours pensé pour réduire les inégalités : là où il n'y a rien, il faut maintenant une offre pour tous les élèves.
- Les choses s'inscrivent dans la durée : formation longitudinale, sur l'ensemble du parcours. Le cinéma doit prendre en charge aussi cette dimension.

Dans l'académie de Versailles : la plateforme Adage sera rendue publique courant mai 2017) : une cartographie du PEAC qui fait apparaître les actions mises en place dans l'environnement. Cela permet aux enseignements de s'inscrire dans un réseau : contribution dynamique et collaborative sous les auspices de la DAAC.

Action concernant l'image au niveau du 1^e degré : mise en place de la « mallette pédagogique » (ou « module ludique ») par le CNC, distribué à la rentrée 2017 (vise le cycle 2).

Le « parcours citoyen » peut aussi concerner le cinéma. Dispositif du Réseau Canopée : « Aux films, citoyens ! » : un site plateforme créé à la suite des attentats de novembre 2015 : des films libres de droits pour sensibiliser les élèves à travers le cinéma à des questions éthiques.

Considérer le cinéma comme un dispositif d'ouverture du regard, de déplacement des frontières, d'ouverture à l'autre, etc. Sous l'angle du tournage, de la manière de déployer un nouveau regard, etc., le cinéma peut contribuer aux valeurs éthiques.

On peut espérer que les élèves soumis au PEAC seront mieux formés, une fois arrivés en lycée, auront un discours en arts, en cinéma.

Place accordée à la « Culture littéraire et artistique » dans le programme de français de collège. ⇒ Une approche fortement indexée sur un modèle comparatiste.

S'interroger ensemble : Que doit on faire avec le cinéma, à quel niveau, comment et pourquoi ? Que mobilise-t-on du cinéma par niveau ? Un travail d'épistémologie indispensable.

3^{ème} PARTIE : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

1- BILAN FINANCIER

Présentation du bilan par François-Xavier Vial.

Distribution aux adhérents de l'état des comptes au 31 décembre 2016 (tableau recettes/dépenses réalisé par Patrick Perrotte).

François-Xavier Vial prend le relais de Patrick Perrotte comme trésorier à partir du 1^e janvier 2017.

On constate depuis deux ans un enrayement de la baisse du nombre des adhérents (seulement 24 adhérents en 2013, 57 adhérents en 2016). Les efforts fournis pour promouvoir l'association lors de rencontres en festivals et en commissions de bac notamment ont produit des effets bénéfiques.

Il est décidé que pour mettre fin à la confusion année scolaire / année civile, les comptes seront clôturés au 31 décembre de l'année en cours. On ne prend en compte que l'année civile : les cotisations qui rentrent entre le 1^e janvier 2017 et le 31 décembre 2017 seront comptées pour 2017.

L'essentiel des dépenses concerne la publication de la revue annuelle.

Le financement de déplacements pour des rencontres dans le cadre de festivals est devenu quasi impossible aujourd'hui.

La revue *Cahier des Ailes du désir*

La revue 2017 a coûté environ 2100 euros, pour un tirage à 220 exemplaires (dont 20 gracieusement offerts par l'imprimeur).

Il est décidé à l'unanimité de maintenir la revue papier, principale vitrine de l'association.

Un très grand nombre de revues des années antérieures sont encore disponibles (seules 4 revues sont épuisées). Il est décidé de proposer l'ensemble des numéros des années antérieures pour la somme de 20 euros frais de port inclus. Il faut encourager les collègues à faire cet achat pour leur établissement (sur les crédits du CDI ou les crédits pédagogiques de l'option CAV).

☞ **Vote du bilan financier à l'unanimité.**

2- BILAN MORAL

Présentation du bilan moral par Geneviève Merlin, présidente.

Nous réaffirmons les objectifs de l'association : promouvoir un enseignement de cinéma exigeant, de qualité, ouvert au plus grand nombre possible d'élèves, qui permette de lutter contre les inégalités dans le système scolaire.

Des incertitudes très inquiétantes pèsent sur l'avenir des options artistiques et CAV : fragilisation des enseignements du fait notamment

- du désengagement des DRAC et des incidences sur le travail en partenariat
- de l'absence de fléchage par les rectorats des heures des options facultatives et de son incidence sur la répartition des heures dans les établissements
- de la multiplication de dispositifs légers (enseignements d'exploration, ateliers, etc.)
- de la répercussion sur les heures d'enseignement des nouvelles configurations régionales

a- Fonctionnement de l'association

Nous sommes sur la voie d'une réorganisation. Lors de notre dernière AG nous nous étions fixé quelques tâches sur lesquelles nous avons avancé :

Le site internet

- Le nouveau site est fonctionnel. Il est urgent de le faire connaître au plus grand nombre.
- Il faut que chacun l'alimente. L'association lance auprès de tous ses adhérents une demande de contributions : le site est ouvert à la publication pour l'ensemble des membres de l'association. Tout adhérent depuis 2012 (ayant cotisé au moins une année) est potentiellement rédacteur sur le site : il peut envoyer un document PDF dans la rubrique « Pédagogie ». C'est à chacun de jouer le jeu de la contribution pour que le site devienne une base de ressources très concrètes pour les collègues : propositions de TP, de séquences pédagogiques, d'analyses filmiques, d'entraînements aux sujets du bac, etc.
- Les Ailes du désir a adhéré à l'association HelloAsso qui gère gratuitement la possibilité d'une adhésion en ligne (cela évite d'ouvrir un compte PayPal

payant). ⇒ Il sera normalement possible de régler sa cotisation directement en ligne depuis le site internet de l'association à partir de l'été 2017.

- Discussion sur la possibilité de mettre en ligne des films d'élèves : c'est assez compliqué (droits sur la musique et les images). Possibilité d'un hébergement chez Vimeo (bonne qualité des vidéos mais il faut payer un peu pour obtenir plus de stockage).

La communication avec les adhérents

L'envoi de mails collectifs à tous les adhérents pose de plus en plus de problèmes. Pour prévenir de cette AG 2017, l'utilisation de la « boucle » (un google group) a été doublée par l'utilisation du site internet. Mais beaucoup d'adresses sont bloquées (sous prétexte de la lutte contre le spam). François-Xavier Vial travaille sur ce problème.

Les adhésions

Le bilan financier a mis l'accent sur l'augmentation des adhésions - qui avait fortement chuté jusqu'en 2012 et 2013 - grâce à la mise à jour commencée des coordonnées des collègues et des établissements, grâce aux rencontres lors des festivals, des commissions académiques...

Le rôle des délégués régionaux

L'association a entrepris de reconstruire le vivier des délégués régionaux. Leur rôle doit être déterminant en étant au plus près des collègues et des partenaires.

b- Les chantiers à venir

- Préparer l'action dans la perspective d'une prochaine réforme du lycée.
- Si la configuration actuelle devait changer, quels sont les enjeux essentiels à définir ? Quelles positions adopter ? Que doit-on changer ou garder de nos enseignements actuels, de nos représentations de l'enseignement du cinéma ? Que mettre en avant pour conserver un enseignement de CAV au lycée ? L'association défend notamment un enseignement de 5h accessible à tous les élèves. Il est urgent que nous ayons un débat sur ces questions afin que l'association soit une réelle force de proposition. Il faut se donner des perspectives de réflexion pour rencontrer le conseiller artistique du Ministère de l'Éducation. Travailler avec l'ANRAT (théâtre) et l'association Polychrome (arts plastiques) pour mener une action commune.
- Faire une demande d'agrément comme structure de formation.
- Faire une demande de subvention. L'association vit toujours sur la subvention accordée en 2004. Mais pour obtenir cette subvention, l'association doit représenter un nombre significatif d'adhérents : il faut continuer à se mobiliser pour recueillir des adhésions.
- La relance des adhésions doit passer par des contacts plus directs avec les lycées partout en France : appel à mobiliser les collègues dans le cadre des réunions académiques (commissions d'entente et d'harmonisation du bac).
- Cela signifie une reconstruction d'un vivier de délégués régionaux. L'association compte aujourd'hui 6 délégués régionaux (dont 3 sont membres du CA) : c'est trop peu. Nous avons besoin dans chaque région, voire dans

chaque académie de collègues prêts à s'investir pour dynamiser et mobiliser les équipes, pour représenter et faire entendre la parole de l'association.

☞ **Vote du bilan moral à l'unanimité.**

3- ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres élus sont :

Alexandre BOZA
Gaëlle CASELLATO
Guillaume DEBRULLE
Guillaume DEHEUVELS
Fanny DOUMERC
Juliette GOFFART
Annabel LANIER
Guy MAGEN
Geneviève MERLIN
Axel RABOURDIN
Céline SIMEON PERREIRA
Alain TISSIER
François-Xavier VIAL

Délégués régionaux :

Guillaume DESHEUVELS Académie de Grenoble
David GARROUX Académie de Lyon
Mathieu HAAG : Académie de Nantes
Jean-Jacques MANZANERA : Académie de Bordeaux
Axel RABOURDIN : Région Picardie
Céline SIMEON-PERREIRA : Académie de Nancy-Metz

☞ **CA élu à l'unanimité.**

Compte-rendu par Geneviève Merlin (présidente) et Guillaume Debrulle (secrétaire)